



HAL
open science

Les fourreaux d'Épiais-Rhus (Val-d'Oise) et de Saint-Germainmont (Ardennes) et l'art celtique du IV^e siècle av. J.-C.

Venceslas Kruta, Bernard Lambot, Jean-Marie Lardy, André Rapin

► To cite this version:

Venceslas Kruta, Bernard Lambot, Jean-Marie Lardy, André Rapin. Les fourreaux d'Épiais-Rhus (Val-d'Oise) et de Saint-Germainmont (Ardennes) et l'art celtique du IV^e siècle av. J.-C.. *Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1984, 42 (1), pp.1-20. hal-01940777

HAL Id: hal-01940777

<https://hal.science/hal-01940777v1>

Submitted on 27 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LES FOURREAUX D'ÉPIAIS-RHUS (Val-d'Oise) ET DE SAINT-GERMAINMONT (Ardennes) ET L'ART CELTIQUE DU IV^e SIÈCLE AV. J.-C.

par Venceslas KRUTA, Bernard LAMBOT, Jean-Marie LARDY et André RAPIN

Les fourreaux d'épée constituent une classe de matériaux particulièrement importante pour la connaissance de l'art protohistorique des Celtes. Non seulement parce qu'ils sont nombreux, largement répandus et portent souvent des décors d'une qualité exceptionnelle, mais aussi parce qu'ils sont directement liés à l'élite militaire, donc à l'élément de la société celtique qui fut le moteur de l'expansion historique et le principal support des grands courants qui modelèrent la civilisation laténienne¹.

Ainsi, les fourreaux somptueusement ornés du III^e siècle av. J.-C. ne témoignent pas uniquement de la virtuosité de conception et d'exécution atteinte alors par un art en pleine possession de ses moyens. Ils sont aussi le reflet fidèle de l'essor et du rayonnement de la Celtique danubienne nouvellement constituée et confirment le rôle joué par des individus ou groupes sans attaches permanentes qui cherchaient à employer au mieux leurs talents militaires. Étudiés avec de plus en plus d'attention et de précision, les nombreux fourreaux de cette période permettent de définir peu à peu les traits spécifiques des foyers danubiens et d'y rattacher ceux de leurs produits qui furent emportés au loin au hasard des déplacements d'aventuriers, de mercenaires ou de communautés lancées à la recherche d'une terre. On commence aussi à mieux mesurer l'importance qu'ont pu avoir les influences originaires de la zone danubienne sur l'ornementation de fourreaux fabriqués dans d'autres régions. Le grand nombre, la richesse, la variété et la complexité des décors autorisent même l'espoir de distinguer un jour la production d'au moins quelques-uns des ateliers ou artisans qui s'illustrèrent dans l'ornementation de cette catégorie d'objets.

La situation est toutefois très différente dès que l'on aborde le problème de la genèse du répertoire et des principes d'organisation des décors à partir des antécédents des IV^e et V^e siècles av. J.-C. : comparativement très peu nombreux, les fourreaux décorés

¹ Pour la bibliographie essentielle concernant les fourreaux, cf. P.-M. DUVAL et V. KRUTA (éd.), *L'art celtique de la période d'expansion : IV^e et III^e siècles avant notre ère*, Genève-Paris, 1982 ; V. KRUTA, Deux fourreaux marniens décorés du V^e siècle avant notre ère, dans *Études celtiques* XX, 1983, pp. 23-41.

censés appartenir à cette période ne présentent pas une répartition géographique à première vue aussi significative et leur datation, en chronologie relative aussi bien qu'absolue, comporte encore des incertitudes, consécutives notamment à l'absence ou à l'insignifiance des contextes.

On peut considérer dans ces conditions comme très importante l'adjonction de deux nouveaux exemplaires, dont un en contexte, aux cinq fourreaux ornés de plaques de bronze travaillées au repoussé qui forment la série d'objets de ce type attribuable au IV^e siècle av. J.-C. la plus significative connue à ce jour. Par ailleurs, le cas du premier de ces fourreaux, dont le décor n'a été repéré que quatre ans après la découverte de l'objet, lors d'une restauration dont rien ne permettait de prévoir le résultat, illustre remarquablement l'apport fondamental que l'on peut espérer dans ce domaine à la suite de l'affinement des techniques de nettoyage et de conservation. Ainsi que l'indiquent d'autres expériences analogues, un grand nombre des fourreaux apparemment sans décor qui figurent dans les collections des musées ou les dépôts de fouilles portent probablement des décors cachés que toute intervention maladroite ou hâtive peut irrémédiablement altérer ou détruire².

V. K.

* *

I. Le fourreau d'Epiais-Rhus (Val-d'Oise) et son contexte.

Localisé à la limite nord-orientale du Vexin, sur un petit affluent de l'Oise, le site d'Epiais-Rhus se trouve aux confins des territoires traditionnellement attribués aux peuples des Bellovaques, Silvanectes, Parisiens et Véliocasses. Il peut être rattaché aux sites du bassin de l'Oise et du Val de Seine et apparaît en situation de confluence culturelle entre ces deux axes nord-sud et est-ouest.

Il s'agit d'un agglomérat d'habitations et installations annexes d'une part (30 ha), d'une nécropole d'autre part (2 ha), enfin, de systèmes d'enclos (5 ha) occupant une portion du plateau dominé au sud par la butte d'Epiais-Grisy et entaillé au nord par la vallée du Sausseron. L'occupation semble débiter au IV^e siècle av. J.-C. par la nécropole 1. L'habitat en cours d'étude est attesté dès la fin du II^e siècle av. J.-C. La nécropole et l'agglomération perdurent jusqu'au début du V^e siècle.

A. La nécropole 1³ présente trois phases d'utilisation :

1. Le cimetière ancien, caractérisé d'abord par des inhumations (42 tombes) puis des incinérations à partir du II^e siècle av. J.-C. (143 tombes), enfin, par des aires de crémation avec vestiges d'ossements et de mobiliers incinérés du premier tiers du I^{er} siècle (200 m²).

² Sur les 15 fourreaux trouvés anciennement dans les nécropoles de Manching en Bavière, 9 ont révélé, lors d'une récente restauration, des traces de décors inconnus auparavant : cf. G. JACOBI, Verzierte Schwertscheiden vom Frühlatèneschema aus den Flachgräbern von Manching, dans *Germania* 60, 1982, pp. 565-568.

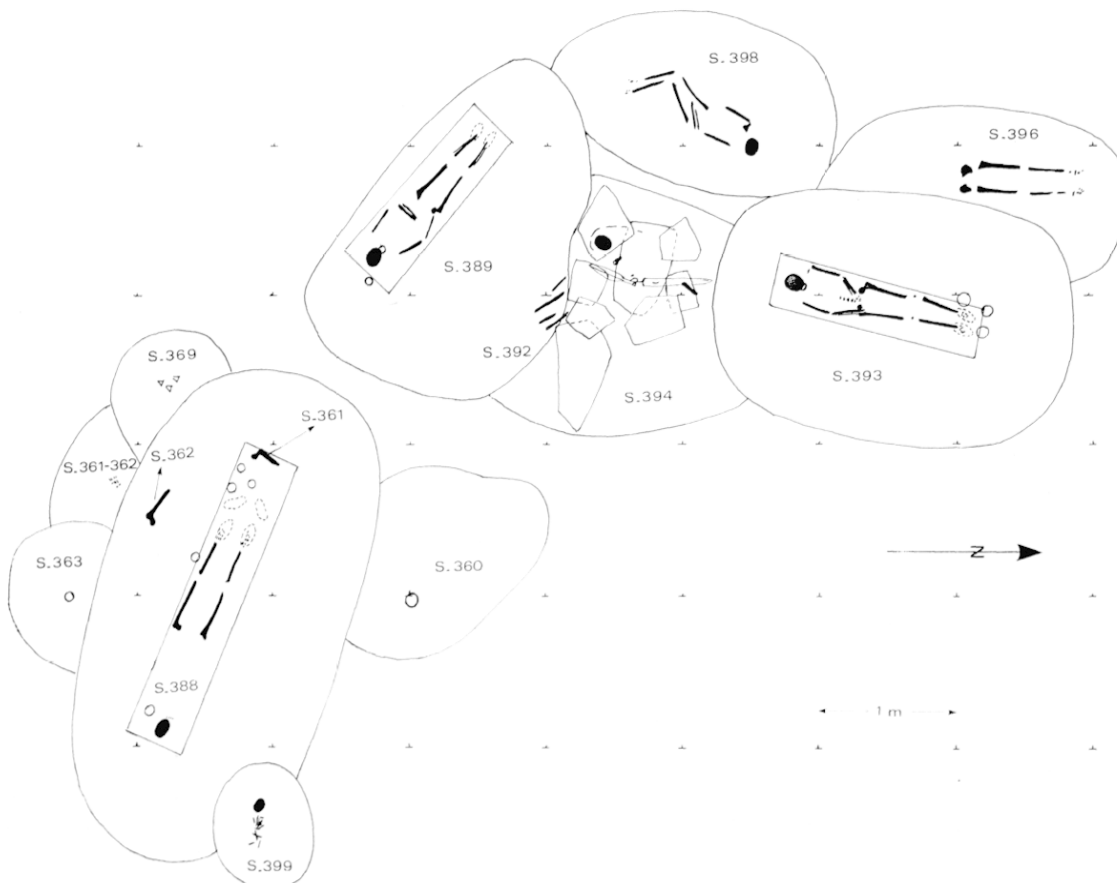
³ Cf. J.-M. LARDY, La nécropole d'Epiais-Rhus (Val-d'Oise). Approche chronostratigraphique, dans *Les Celtes dans le nord du bassin parisien (Revue archéologique de Picardie* 1, 1983), pp. 127-158 : une première représentation du mobilier de la sépulture n° 394 y est donnée p. 138, pl. 6.

2. Une série d'inhumations en cercueil du milieu du II^e au milieu du III^e siècle (32 sépultures) se développe à l'est, au nord et à l'ouest du cimetière ancien.

3. Une nécropole à inhumations en cercueil (116 tombes) et un cimetière d'enfants (87 tombes en pleine terre) du début du deuxième tiers du IV^e siècle au début du V^e siècle s'étendent au sud du cimetière ancien.

Ces trois phases d'occupation interfèrent à la périphérie du cimetière ancien. Dans ce dernier, la superposition très fréquente d'incinérations sur des inhumations et les très nombreux recouvrements liés à la densité des tombes, permettent de classer la quasi-totalité des ensembles funéraires dans une chronologie relative très fine.

B. La sépulture n° 394 est une inhumation. Elle apparaît sur la limite occidentale du cimetière ancien, près de quatre autres sépultures formant un petit groupe, légèrement à l'écart du principal champ d'inhumations protohistoriques. Trois d'entre elles encadraient la sépulture 394 : parallèle mais tête-bêche à l'ouest S 398 ; S 396 au nord-ouest et les vestiges d'une inhumation, remaniée au début du III^e siècle, S 392, au sud. Une quatrième et peut-être une cinquième tombes, S 361-362, se trouvaient à 1,5 m au sud-est et ont été également remaniées au III^e siècle (fig. 1).



1 Epiais-Rhus, nécropole 1 : la sépulture n° 394 et son environnement immédiat (dessin J.-M. Lardy).

Dans le même secteur, les incinérations de La Tène III-La Tène finale et gallo-romaines précoces, dispersées, semblent avoir jalonné la limite occidentale de la nécropole protohistorique. Une incinération datable de la fin du II^e siècle (S 391) surmonte la tombe 394.

Deux inhumations en cercueil du début du III^e siècle recourent les extrémités nord (S 393) et sud (S 389) de la tombe 394. Cette dernière n'est donc pas conservée dans son intégralité. Toutefois, ces recouvrements laissent subsister la majeure partie de la sépulture, permettant ainsi de formuler l'hypothèse d'un vestige de signalisation de la tombe visible en surface jusqu'au III^e siècle.

La fosse est creusée dans un sable fin. Le fond plat, légèrement incliné vers le nord, s'établit à 1,1 m du sol actuel. Les grands côtés présentent une importante dissymétrie, avec une paroi rectiligne et subverticale à l'ouest et une paroi courbe et pentue à l'est. Les extrémités nord et sud ne sont pas conservées.

Les aménagements consistent en un dépôt de blocs de grès sur le corps et le mobilier. Ce dépôt fait penser à la couverture d'une structure de protection de la sépulture. Ce type d'aménagement a été reconnu sur plusieurs inhumations de la même nécropole : petit dallage recouvrant le corps ou grande couverture rectangulaire remplissant la fosse toute entière. Aucune trace d'une éventuelle structure en bois n'a été décelée dans ces différents cas, mais la nature du sol, acide et perméable, n'est pas favorable à sa conservation.

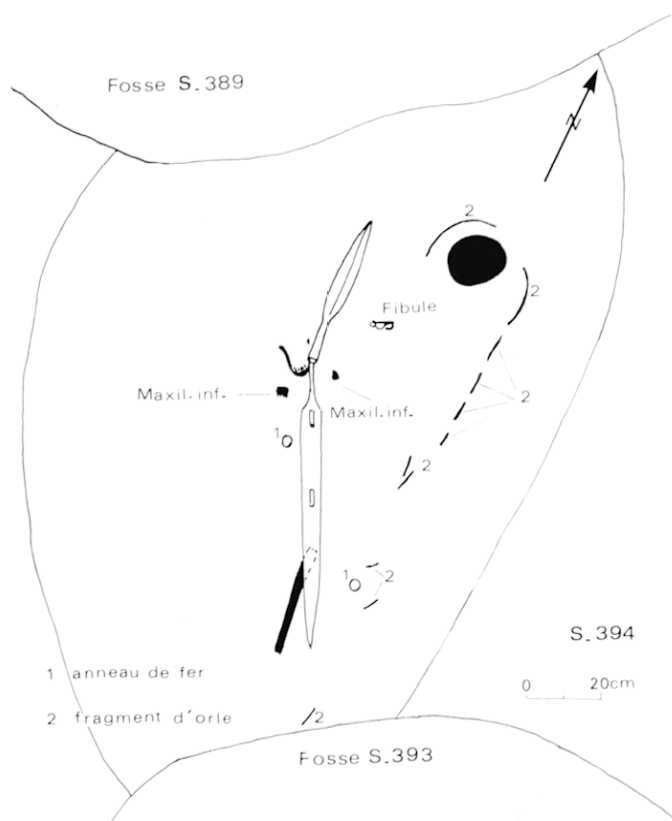
Le très mauvais état de conservation des os est une caractéristique commune des inhumations de toutes les périodes de cette nécropole. Il peut aussi être mis en relation avec la nature du terrain. Du squelette ne subsistent que les principaux éléments de la boîte crânienne, un fragment de maxillaire supérieur, le maxillaire inférieur, quelques dents et un fragment de tibia droit. L'orientation sud-nord, tête au sud, est ainsi attestée. Si le crâne et le tibia furent trouvés à leur emplacement d'origine, il n'en est pas de même pour les deux maxillaires qui ont été déplacés de 40 cm environ vers le nord-est (fig. 2). Ce fait pourrait être un indice en faveur de l'hypothèse d'une structure initiale qui aurait laissé subsister un vide au-dessus de la dépouille.

Le mobilier comportait six éléments⁴ : une épée dans son fourreau, une pointe de lance, deux anneaux de fer, plusieurs fragments d'un orle de bouclier, une fibule en bronze. Il paraissait bien en place. La lance aurait été déposée le long du corps, à droite. On n'a pas découvert de talon mais celui-ci aurait pu disparaître à l'occasion du remaniement de l'extrémité nord de la sépulture, au III^e siècle. L'épée fut déposée avant la lance, puisque l'extrémité de la soie se trouvait sous la douille du fer de lance. Elle est en position oblique par rapport à l'axe théorique du corps et recouvre la partie supérieure du tibia droit, ce qui implique un dépôt sur le corps avec une suspension du côté droit.

La position des deux anneaux reste problématique. Relativement légers, ces éléments peuvent avoir subi un déplacement dans le cas où une structure creuse aurait protégé le corps. La fibule de bronze paraît bien en place, à l'endroit où aurait dû se trouver l'épaulé droite.

Enfin, les fragments de l'orle de bouclier soulèvent, eux-aussi, un problème. Il y avait continuité entre plusieurs grands fragments au sud-est et à l'ouest du crâne, puis à l'est de l'emplacement théorique du thorax. Plus au nord, de petits fragments jalonnent l'espace compris entre l'épée et le bord ouest de la fosse. Tous ces éléments appartenaient à la bordure de la partie gauche du bouclier. Aucune trace de la partie symétrique droite. Deux explications peuvent être proposées :

⁴ Les travaux de nettoyage et de restauration du mobilier ont été effectués dans le laboratoire de l'Institut de recherches archéologiques et paléométallurgiques de Compiègne. Le mobilier de la sépulture 394 est exposé au Musée archéologique départemental du Val-d'Oise de Guiry-en-Vexin.



2 Epiais-Rhus, sépulture n° 394 :
position des éléments du mobilier
dessin J.-M. Lardy .

le bouclier recouvrait le mort, comme semblent l'indiquer les fragments disposés autour du crâne, la partie droite de l'orle a disparu ; ou bien, le bouclier était posé verticalement à côté du corps, à gauche, la partie gauche de l'orle s'est conservée en place, la partie droite s'est disloquée dans l'hypothétique structure creuse, quelques éléments sont tombés autour du crâne, le reste a disparu. La partie située près des pieds a pu être détruite par le recoupement du III^e siècle.

Il faut signaler enfin la présence de la moitié d'un anneau en fer dans le remplissage de cette fosse du III^e siècle, au contact de la fosse 394. Cet objet aurait pu appartenir au mobilier de la sépulture 394.

L'absence de céramique et d'offrandes alimentaires constitue une caractéristique des inhumations protohistoriques d'Epiais-Rhus.

J.-M. L.

C. Le mobilier.

L'épée est incomplètement conservée puisqu'il manque l'extrémité de la soie du côté du pommeau ainsi que la pointe de la lame emportée avec la bouterolle du fourreau. Il est impossible de désolidariser la lame de son fourreau, car à certains endroits les produits de corrosion ont soudé l'ensemble. Dégager complètement l'épée reviendrait à détruire en partie un fourreau richement orné.

La restauration réalisée actuellement est donc un compromis entre des solutions partielles qui ne sont pas entièrement satisfaisantes. La finalité de l'opération était de relever le maximum d'informations en vue de leur publication, car la conservation à long terme se trouve compromise par la présence, à l'intérieur de l'ensemble, d'un noyau de fer actif

inaccessible et non débarrassé des chlorures, principaux agents de la corrosion. Seule une tentative de stabilisation chimique à l'acide gallique pourrait être envisagée dans l'immédiat. Il est à signaler que les fragments d'orle de bouclier, ainsi que les anneaux de fer, ne sont actuellement plus identifiables parmi les débris.

1. *L'épée* (fig. 3 A, 1). — Mensurations : longueur totale : 75,3 cm ; Longueur de la soie : 12,9 cm ; largeur à 10 cm de l'épaule ainsi qu'à 16 cm de l'extrémité : 5,1 cm.

a) La soie : conservée sur 12,9 cm, elle porte de nombreuses traces intéressantes quant à la structure de la poignée. L'épaule de la lame émerge de 5 à 6 mm de l'entrée du fourreau et présente sur toute la largeur des traces de fibres de bois (fig. 5) fossilisées dans l'oxyde. Ces traces continuent sur le début de la soie jusqu'à un premier ressaut d'oxydes formant un bourrelet. A partir de ce ressaut, les fibres horizontales ou obliques deviennent longitudinales sur une longueur de 58 mm, jusqu'à un second bourrelet.

Sous les fibres de bois, la soie semble avoir été garnie par une membrane (peut-être de cuir). La poignée de l'épée ainsi révélée serait un ensemble composite comprenant les éléments suivants : *le pommeau* proprement dit avec son rivetage, absent dans le cas présent, se prolongeait jusqu'au premier bourrelet annulaire. Sa forme ne peut être précisée, mais devrait être symétrique de l'autre extrémité de la poignée ; — *la fusée*, pièce intermédiaire en bois avec, peut-être, une couche de cuir entre le bois et le fer ; — *la garde* qui englobait le commencement de la lame et devait s'étaler en largeur (fibres de bois) pour caler la main.

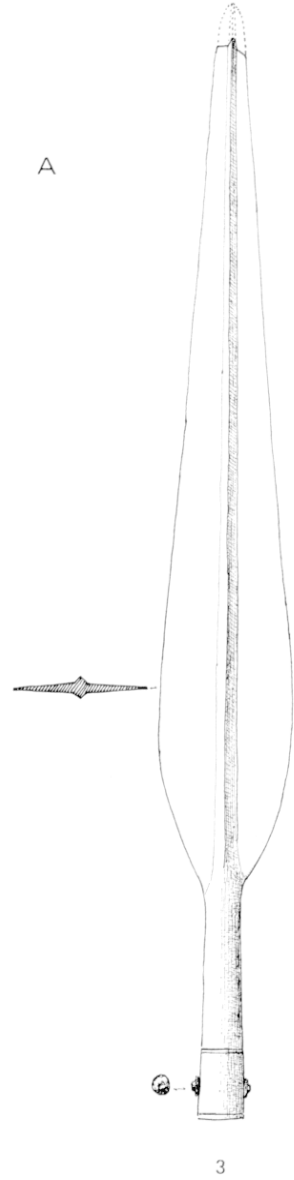
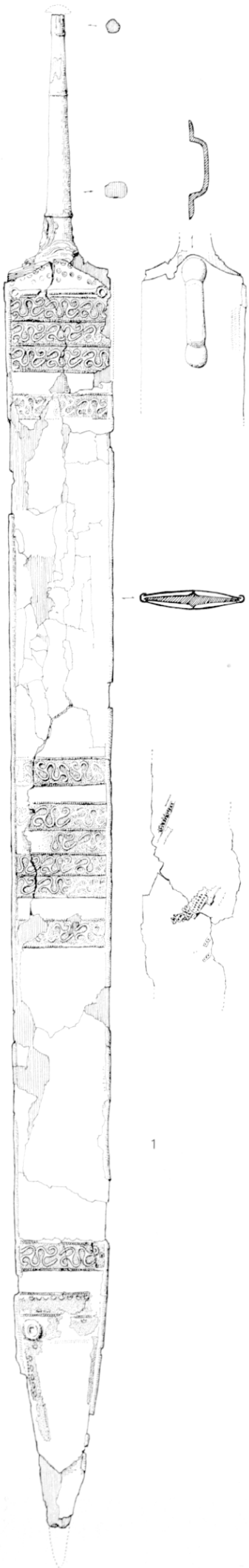
Ce type de montage tripartite a été souvent mis en évidence lors de restauration d'épées provenant de sépultures de Champagne⁵. Il est parfois corroboré par les éléments conservés en bois ou en os dans certains cas⁶.

b) La lame : sa largeur est constante (51 mm) jusqu'à 16 cm de l'extrémité conservée. A partir de cet endroit, la convergence des bords est très marquée et l'arme complète devait être très effilée. Elle présente une nervure médiane fortement saillante. Le tranchant apparaît parfois et son état de conservation permet d'observer le biseautage du fil sur 1,5 mm de large. Ce dernier est par ailleurs parfaitement rectiligne et très tranchant, on peut même distinguer par endroits sur sa surface de fines rayures obliques et parallèles, qui pourraient être des traces de l'affutage de la lame.

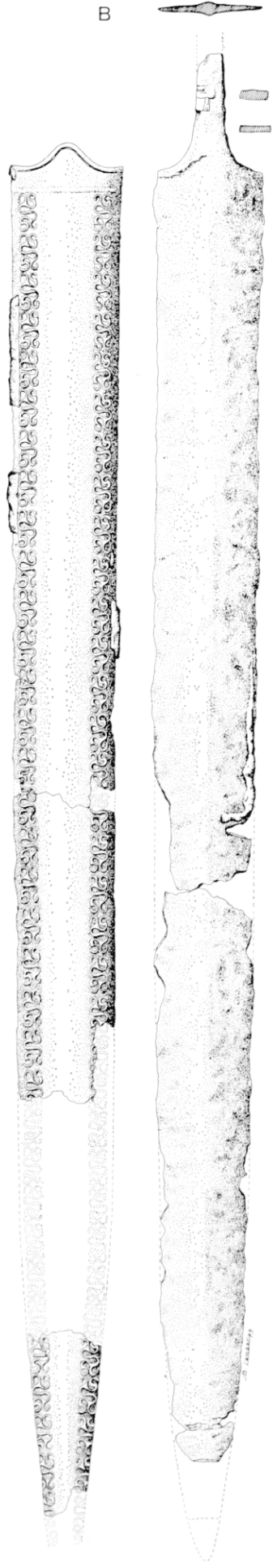
2. *Le fourreau* (fig. 3 A, 1, fig. 4, a. b. c et fig. 5). — Indépendamment de la grande quantité de fragments épars, il se présentait au premier abord comme un fourreau totalement en fer oxydé, avec de grosses géodes noyées dans une gangue siliceuse très dure de couleur jaune-orangée. Cela explique peut-être le manque d'intérêt initial pour cet objet et l'oubli dans lequel on l'a tenu pendant quatre ans dans un autre laboratoire.

5 Cf. P. ROUALET, A. RAPIN, P. FLUZIN et L. URAN, Sépultures du Crayon, à Écury-le-Repos (Marne), dans *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Science et Arts du département de la Marne* XCII, 1982, pp. 25-44.

6 Cf. le poignard d'Hauviné, du v^e siècle av. J.-C. (J. DUPUIS, Fouilles exécutées dans le cimetière celtique d'Hauviné, dans *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 1913-2, fig. p. 41), et la courte épée de la sépulture n° 41 de Villeneuve-Renneville, de la même époque (A. BRISSON, P. ROUALET, J.-J. HATT, Le cimetière gaulois de La Tène Ia du Mont-Gravet, à Villeneuve-Renneville, dans *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne* LXXXVI, 1971, pl. XX).



10cm
1
0



Ces quatre années de corrosion supplémentaire, activée par la déstabilisation consécutive à la sortie du sol, ont eu pour conséquence un émiettement très prononcé des trois quarts de la surface du fourreau.

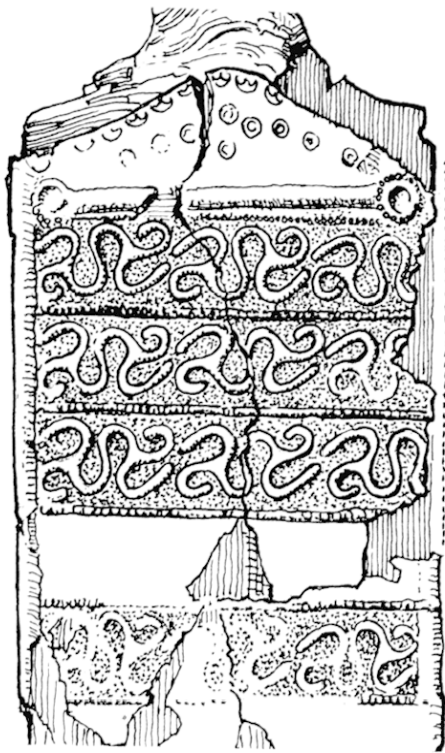
C'est lors du remontage de ces miettes sur la lame de l'épée que le pressentiment de l'existence d'un décor se fit jour. Certaines ondulations des produits de corrosion étaient trop répétitives pour être fortuites. D'autre part, sur le revers de certains fragments, des traces vertes d'oxyde de cuivre trahissaient la présence d'éléments rapportés en bronze. Il fallut attendre la fin d'un remontage partiel et les premières consolidations pour pouvoir commencer le dégagement des décors.

a) *Les bandeaux* : les premiers à apparaître furent une série de onze bandeaux horizontaux traversant le fourreau et sertis sous le rabat latéral de la plaque du revers en fer (fig. 3 A, fig. 4, a, b, c, et fig. 5). Ils se répartissent suivant un rythme particulier entre l'entrée et la boulerolle du fourreau : 3 et 1 à l'entrée, 1, 4 et 1 au milieu, 1 à la fin du corps du fourreau. Ils sont constitués par des feuilles de bronze extrêmement fines, puisque leur épaisseur est inférieure à $3/10^e$ voire $2/10^e$ de millimètre. Cette finesse pourrait expliquer la porosité aux produits de corrosion ferreux qui les ont traversés, recouvertes, rongées et parfois réduites à un fantôme fugitif.

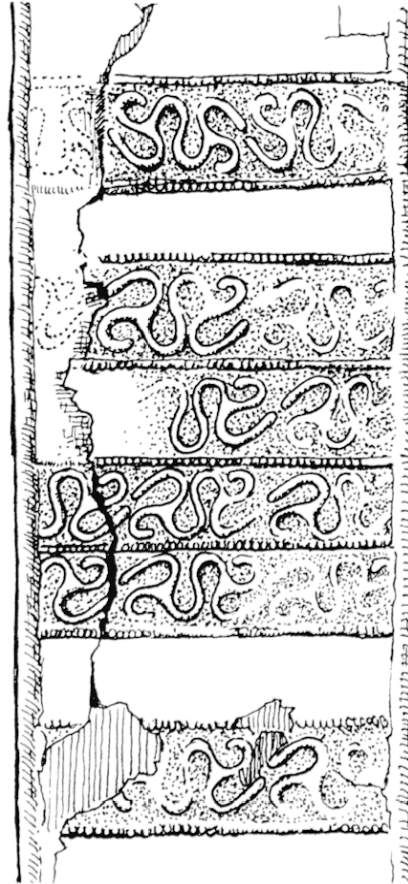
Chacune de ces bandes est séparée de la suivante par une rangée de minuscules oves et parfois par un vide d'une largeur équivalente à celle du bandeau (fig. 4, a, b, c). Sur une des miettes contenant un fragment de feuille de bronze, le nettoyage du revers a mis en évidence l'empreinte de la matrice dont l'estampage est répété trois fois sur chacun des dix premiers bandeaux, de telle sorte que la succession des motifs donne l'impression d'un rinceau continu. Le nombre d'estampages est cependant limité à deux sur le onzième et dernier bandeau et les deux rinceaux y sont accompagnés d'un cercle également poinçonné au revers, concluant la composition à la manière d'un point à la fin d'une phrase.

b) *Cercles et pelles* : *Entrée*. En plus de ces bandeaux, le fourreau comporte les éléments plastiques traditionnels : une barrette avec deux petits disques en bronze consolide l'entrée du fourreau. Ces disques étaient bordés sur leur circonférence d'un grènetis tout à fait semblable à celui qui a été relevé sur les deux rivets en bronze du fer de lance. Une série de petits cercles, semblables à celui qui clôt la composition des bandeaux, orne également l'entrée. Leur nombre n'est pas certain mais leur disposition semble symétrique. De plus le nettoyage répété de l'entrée a fait apparaître une rangée de légères boursouffures soulignant la courbe de l'entrée. Sous certaines incidences de lumière, ces reliefs sont identifiables comme des peltes.

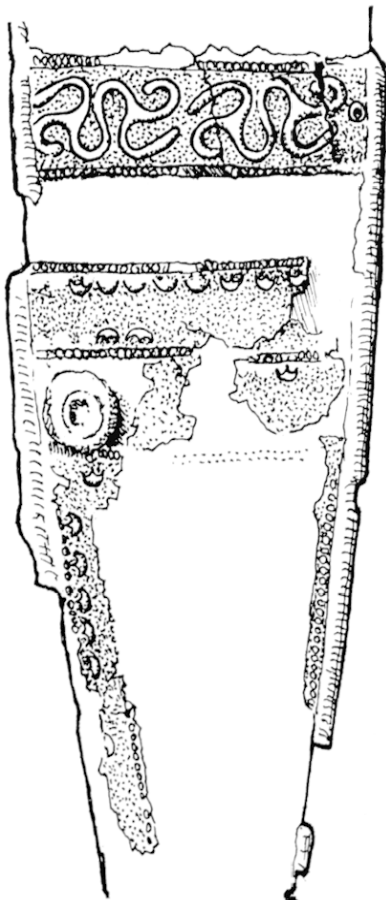
La boulerolle. Un vide de même largeur que les bandeaux sépare la dernière rangée de rinceaux du début de la boulerolle. Celle-ci commence encore par un bandeau limité par deux rangs de perles, simplement orné par deux rangées de peltes semblables à celles de l'entrée. Cette ornementation devait continuer au niveau des disques de la boulerolle, si l'on en juge par les quelques fragments conservés ou les empreintes laissées dans l'oxyde de fer. Un seul des disques de la boulerolle a subsisté et il est probable que sa circonférence était également soulignée par un grènetis. Aucune trace suffisamment explicite ne permet de préciser la forme ou la dimension de la boulerolle.



a

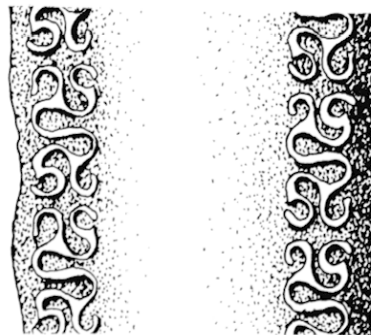


b



c

d



4 Relevés en grandeur naturelle des décors du fourreau d'Épiais-Rhus (a-c ; dessin A. Rapin) et de la plaque de Saint-Germainmont (d ; dessin B. Lambot) ; pour la position de ces détails sur les objets, se reporter à la fig. 3.

La plaque de revers (fig. 3 A, 1) semble exempte de tout décor. Les fragments de la pièce de suspension ont pu être remontés en fonction de traces parfois infimes, très haut à l'entrée du fourreau. La longueur du pontet est de 3 cm et les pattes de fixation sont petites et rondes. Nous avons relevé vers le milieu de la plaque les traces obliques d'un tissu assez grossier, cependant insuffisantes et trop imprécises pour permettre une analyse plus approfondie. Enfin, vers l'extrémité, la barrette correspondant aux disques de la bouterolle, elle aussi fragmentée, a pu être remontée à sa place primitive.

3. *Le fer de lance* (fig. 3 A, 3). — Longueur totale : 39 cm (longueur d'origine 40-41 cm) ; longueur de la douille : 8 cm ; largeur max. de la flamme : 5,4 cm ; diamètre intérieur de la douille : 1,2 cm.

Il est bien conservé malgré une forte corrosion ; les bords très rectilignes de sa flamme sont l'indice d'une fabrication très soignée. Une grosse géode a emporté une partie de la pointe qui devait être plus effilée. La nervure saillante et prismatique semble obtenue par matricage. Quant à la douille, un peu plus altérée par l'oxydation, elle portait de fines gravures circulaires et les clous de fixation sur la hampe étaient munis de cabochons de bronze sur lesquels on retrouve le même grènetis perlé que sur le fourreau.

4. *La fibule* (fig. 3 A, 2). — Long. 7,2 cm, haut. 2,5 cm. Déjà décapée avant son arrivée au laboratoire, elle présente un cabochon de couleur verte lustrée de même teinte que le bronze. La plupart du temps, les cabochons des fibules de ce type sont soit en corail, soit en émail ou pâte de verre. Nous avons donc décidé d'attaquer mécaniquement la couche verte et dure par des produits de corrosion. L'écaillage de ce premier épiderme a révélé une surface jaune-vert pâle, friable, en tout point semblable à celle des rivets émaillés déjà rencontrée sur les umbos de Gournay-sur-Aronde (Oise). De fait, le lustrage de cette surface a fait immédiatement apparaître un vernis rouge brillant probablement la couleur d'origine du cabochon en émail.

A. R.

D. Analyse stylistique.

La hiérarchie des quatre motifs qui furent employés pour orner le fourreau d'Epiais-Rhus est clairement indiquée par leurs dimensions et leurs places respectives dans la composition : le grènetis ne sert qu'à encadrer les bandes perpendiculaires dans lesquelles est disposé le motif principal, une suite de paires de rinceaux ; les cercles et les peltes, que leur caractère foncièrement statique et discontinu oppose au précédent motif, bordent les deux extrémités de la plaque.

Ce type d'organisation du champ ornemental est une des caractéristiques de la série de fourreaux laténiens décorés de plaques de bronze travaillées par estampage au repoussé, un groupe dont l'homogénéité et la datation du iv^e siècle av. J.-C. ont été bien établis par les études antérieures⁷. Le principe reconnu sur l'exemplaire d'Epiais-Rhus (la

⁷ Cf. A. DEVAL et V. KRUTA, Objets d'une nécropole de La Tène à Larchant (Seine-et-Marne), dans *Antiquités nationales* 8, 1976, pp. 60-68 ; J. V. S. MEGAW, The decoration on the sword-scabbard from grave 115, dans J. WALDHAUSER (éd.) *Das keltische Gräberfeld bei Jenišův Újezd in Böhmen* II, Teplice 1978, pp. 106-113 ; V. KRUTA,

composition dynamique de la partie comprise entre la barrette de l'entrée et celle de la boulerolle contraste avec l'ornementation statique des extrémités, comportant notamment une rangée de cercles) peut être relevé aussi sur les fourreaux de Filottrano, Moscano di Fabriano et Jenišův Újezd, les mieux conservés de la série⁸. Il y a toutefois une différence, car sur ces derniers, les motifs de la partie médiane se développent dans le sens de la longueur, tandis qu'ils sont répartis dans des bandes perpendiculaires sur la plaque d'Epiais-Rhus. Il est vraisemblable que cette disposition n'est que la conséquence de la technique composite — plusieurs feuilles de bronze estampées appliquées sur une plaque de fer — qui est employée aussi sur le fourreau de Bussy-le-Château⁹ (Marne). En effet, la fixation étant assurée par les rabats latéraux de la plaque de revers, le choix d'un décor longitudinal impliquerait l'emploi d'une feuille de bronze unique au moins pour la partie médiane.

On peut donc considérer que, aussi bien dans le cas d'Epiais-Rhus que celui de Bussy-le-Château, la disposition du décor de la partie médiane est probablement le résultat de l'adaptation d'une frise longitudinale, imposée par l'utilisation de feuilles de bronze de petites dimensions. En conséquence, les fourreaux à ornementation longitudinale correspondraient à la formule originelle et les deux exemplaires à décor perpendiculaire trouvés en France seraient des dérivations secondaires.

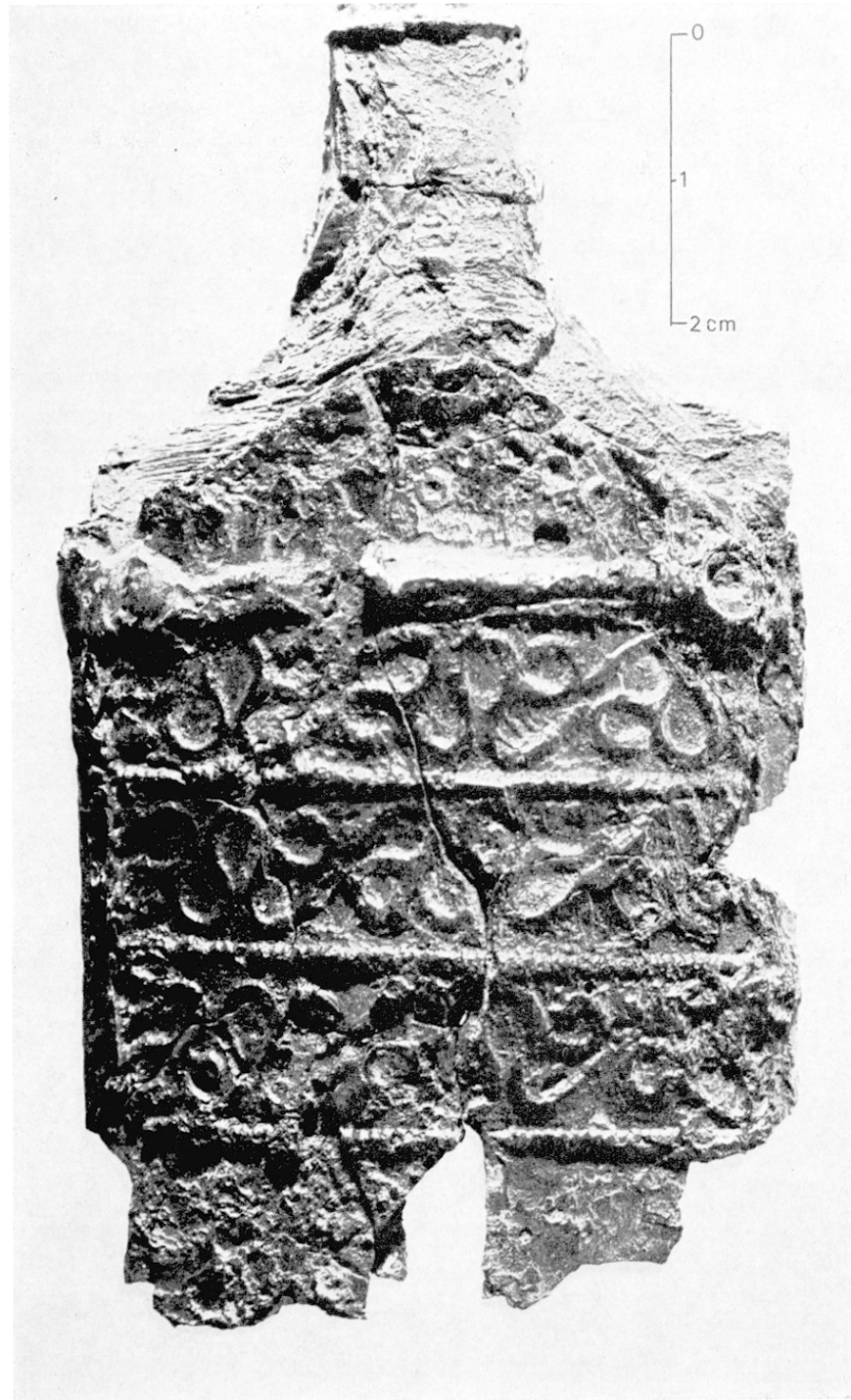
D'autres arguments plaident en faveur de cette hypothèse qui permet de mieux apprécier les relations entre les différents membres de la série. En effet, le décor principal du fourreau d'Epiais-Rhus (fig. 4) est apparemment conçu comme une suite à enchaînement continu de paires de rinceaux assemblés selon une symétrie par rotation. Il est devenu discontinu à cause de la technique d'estampage employée et de l'absence de retouches qui permettraient de masquer les interruptions conséquentes à la juxtaposition d'empreintes d'une matrice unique, utilisée de façon répétitive. Que le résultat souhaité ait été une suite continue ressort d'ailleurs du fait que le motif figuré sur la matrice est systématiquement amputé d'une partie à la fin ou au début des bandes. Or, une suite continue de paires de rinceaux de ce type constitue le décor principal, disposé longitudinalement, du fourreau de Moscano di Fabriano (fig. 6). Ce serait donc à partir d'une composition de ce type, découpée pour les raisons techniques évoquées précédemment, qu'aurait été élaboré le décor de la plaque d'Epiais-Rhus.

L'examen du motif employé et la recherche de sa filiation fournissent d'autres indices qui plaident en faveur de l'antériorité des formules décoratives attestées sur les deux exemplaires trouvés chez les Sénons d'Italie. Il s'agit d'un motif peu répandu, reconnu à

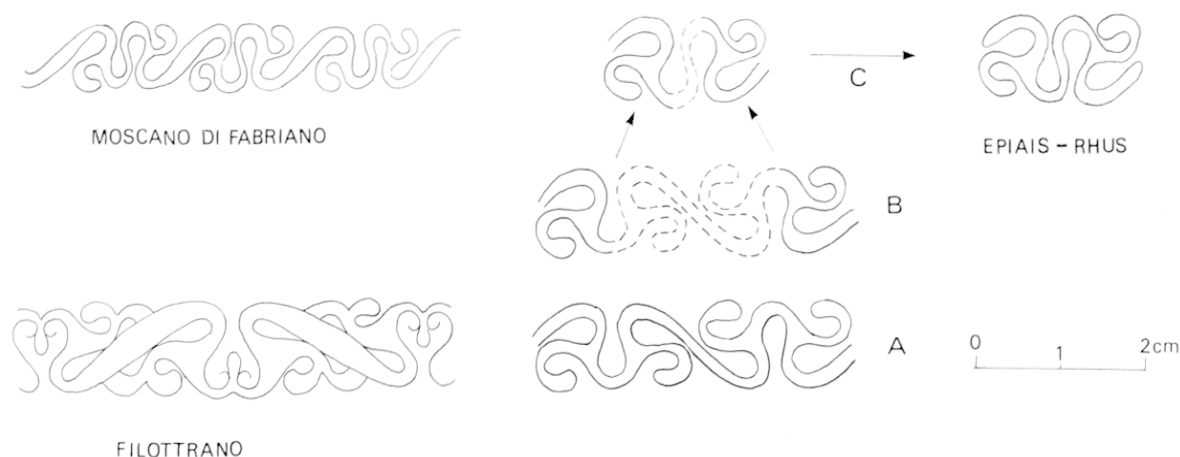
Aspects unitaires et facies dans l'art celtique du IV^e siècle avant notre ère : l'hypothèse d'un foyer celto-italique, dans P.-M. DUVAL-V. KRUTA (éd.), *L'art celtique de la période d'expansion...* (cité note 1), pp. 34-49 ; des fourreaux inédits provenant des dragages de la Saône, dont la publication est préparée par les soins de MM. Bonnamour et Bulard, pourraient s'ajouter dans l'avenir à cette série.

8 Filottrano, sépulture n° 22 : cf. E. BAUMGÄRTEL, The Gaulish necropolis of Filottrano in the Ancona Museum, dans *Journal of the Royal Anthropological Institute* LXVII, 1937, p. 266, pl. XXX/6 ; P. JACOBSTHAL, *Early Celtic Art* (= *ECA*), Oxford 1944, n° 103 ; P.-M. DUVAL, *Les Celtes*, Paris 1977, fig. 69 ; Moscano di Fabriano : cf. O.-H. FREY, Das keltische Schwert von Moscano di Fabriano, dans *Hamburger Beiträge zur Archäologie* I, 2, 1971, pp. 173-179, pl. 12 ; Jenišův Újezd, sép. 115 : cf. V. KRUTA, *L'art celtique en Bohême*, Paris 1975, pp. 34-35 ; J. V. S. MEGAW, *The decoration...* (cité note 7).

9 Cf. L. MOREL, *La Champagne souterraine*, Reims 1898, pl. 39/7 ; *ECA* n° 92.



5 Fourreau d'Epiais-Rhus : détail des bandeaux de bronze estampés qui ornent la plaque près de l'entrée (photo L. Uzan).



6 Filiation probable du motif de la paire de rinceaux divergents qui orne le fourreau d'Epiais-Rhus : le point de départ est sans doute constitué par la version laténienne de la frise de palmettes associées à des rinceaux (A) dont une version encore proche du prototype figure sur le fourreau de Filottrano ; son découpage et remontage permettent d'obtenir une suite continue où les éléments de jonction obliques sont tous parallèles ; la décomposition de cette frise qui orne le fourreau de Moscano di Fabriano, aboutit au motif estampé d'Epiais-Rhus (à l'exception de l'estampille d'Epiais-Rhus, échelles variées ; dessin F. Blind).

ce jour sur une dizaine d'objets seulement, dont le casque d'apparat d'Amfreville-les-Monts¹⁰ : une paire de rinceaux divergents disposés selon une symétrie par rotation, de façon à dessiner en commun, avant le départ de la première et unique pousse, une esse verticale. Ainsi qu'il a été suggéré déjà à l'occasion de l'analyse du décor d'Amfreville, ce motif singulier est probablement un montage effectué à partir du découpage d'une suite de rinceaux assemblés par paires suivant une symétrie par rabattement (fig. 6). Or, ce dernier motif, qui est l'interprétation celtique de la frise de palmettes enrichie de rinceaux, constitue le décor principal du fourreau de Filottrano, où l'on peut observer encore les résidus de la palmette, modifiée de sorte à évoquer l'ébauche d'un visage caricatural (fig. 6).

Tout paraît donc confirmer l'hypothèse que les exemplaires italiens constituent le noyau d'origine et le point de départ de la série, qui représente ainsi un des meilleurs témoins du rayonnement celto-italique en milieu transalpin¹¹. Le phénomène de diffusion des fourreaux décorés est évidemment contemporain et complémentaire de celui de la diffusion des casques somptueux qui furent presque certainement fabriqués dans des ateliers péninsulaires ou par des artisans qui y furent formés (fig. 9). Il faut signaler à ce propos que dans le cas d'Epiais-Rhus, les correspondances avec le casque d'Amfreville ne

10 Cf. V. KRUTA, Le casque d'Amfreville-sous-les-Monts (Eure) et quelques problèmes de l'art celtique du IV^e siècle avant notre ère, dans *Études celtiques* XV, 1978, pp. 405-424 (plus spécialement p. 417) ; Id., Celtes de Cispadane et Transalpins aux IV^e et III^e siècles avant notre ère : données archéologiques, dans *Studi Etruschi* XLVI 1978, p. 164, fig. 8 (torques de San Polo d'Enza et de Neuville-sur-Vanne) ; G. Fox, *Pattern and Purpose*, Cardiff 1958, pl. 22 a (fourreau de Standlake).

11 Cf. V. KRUTA, Aspects unitaires et faciès... [cité note 9] ; Id., L'Italie et l'Europe intérieure du V^e siècle au début du III^e siècle avant notre ère, dans *Savaria. Vas Megyei Muzéumok Értésítője* 16, 1982, pp. 203-221.

se limitent pas seulement à la présence commune du motif rare et original de la suite de rinceaux : fait plus significatif encore, ces deux objets sont aussi les seules créations celtiques connues à ce jour où figurent des rangées de peltes de forme classique, très différentes des « peltes » laténiennes qui sont le résultat de la fusion accomplie des éléments de la palmette¹².

L'exemplaire d'Epiais-Rhus ne s'insère donc pas seulement d'une manière parfaitement organique dans la série de fourreaux la plus représentative de l'évolution au iv^e siècle av. J.-C. de cette catégorie d'objets décorés, il apporte aussi des arguments supplémentaires à l'appui de l'hypothèse d'une origine celto-italique des impulsions qui furent à l'origine de l'apparition du style dit « de Waldalgesheim » ou « végétal continu ».

E. Problèmes de datation.

La position chronologique de la série de fourreaux décorés à laquelle appartient l'exemplaire d'Epiais-Rhus était jusqu'ici déterminée principalement par des considérations d'ordre typologique ou stylistique. En effet, les contextes dans lesquels furent trouvés ces objets étaient dans la quasi totalité des cas soit inconnus, soit peu significatifs¹³. La seule exception était constituée par la sépulture de Moscano di Fabriano : découverte en 1956, citée dès 1962 comme un des principaux repères de chronologie absolue pour la période laténienne, cet ensemble fondamental est malheureusement jusqu'ici resté inédit¹⁴. Toutefois, les quelques céramiques grecques appartenant à cette sépulture qui furent temporairement exposées au musée d'Ancône, semblent pouvoir être datées vers le milieu du iv^e siècle av. J.-C. ou peu après, dans le troisième quart de ce siècle¹⁵. La céramique étant généralement un élément du mobilier funéraire plus récent que les objets personnels utilisés par le défunt, cette date doit être vraisemblablement considérée comme un *terminus ante quem* et la fabrication du fourreau située en conséquence au plus tard vers le milieu du iv^e siècle av. J.-C.

La probabilité d'une telle datation semble confirmée par les maigres indices de chronologie relative qui étaient naguère disponibles. Le plus ponctuel est sans doute la correspondance que l'on peut établir entre la disposition du décor principal sur l'exemplaire de Jenišův Újezd — le champ est subdivisé suivant deux axes perpendiculaires en quatre parties qui portent des décors alternés — et la présence exclusive de ce genre de composition sur un type de fibule bien défini, spécifique de la phase qui précède l'apparition des formes classiques des fibules des types de Duchcov et Münsingen¹⁶. Le fait que ces fibules représentent le type le plus ancien de cette catégorie d'objets sur lequel sont attestés des décors continus du nouveau style végétal montre la cohérence des résultats obtenus¹⁷.

12 Cf. V. KRUTA, Le casque d'Amfreville... (cité note 12), p. 413.

13 Cf. notes 7 et 8.

14 Cf. W. DEHN et O.-H. FREY, dans *Alli VI Congresso Internazionale delle Scienze Preistoriche e Protostoriche I. Relazioni generali*, Roma 1962, p. 205 (une version traduite et mise à jour a été publiée sous le titre : Southern Imports and the Hallstatt and Early La Tène Chronology of Central Europe, dans D. RIDGWAY (éd.), *Italy before the Romans*, London 1979, pp. 489-511) ; O.-H. FREY, Das keltische Schwert... (cité note 8).

15 Cf. O.-H. FREY, *ibid.* (cité note 8), p. 174.

16 Cf. V. KRUTA, Faciès celtiques de la Cisalpine aux iv^e et iii^e siècles avant notre ère, dans *Popoli e facies culturali celtiche a nord e a sud delle Alpi dal V al I secolo a.C.*, Milano 1983, p. 3 s.

17 Cf. V. KRUTA, Aspects unitaires et faciès... (cité note 9), p. 39.

L'association de la série de fourreaux décorés à cette phase, que plusieurs spécialistes ont indépendamment définie et datée dans le cadre de la première moitié du IV^e siècle av. J.-C., est pleinement confirmée par le contexte de la sépulture 394 d'Epiais-Rhus. L'élément qui est chronologiquement le plus sensible — la fibule en bronze au pied orné d'un cabochon d'émail rouge (fig. 3 A/2) — est une forme proche des fibules classiques du type de Münsingen, mais elle présente des traits qui indiquent une certaine antériorité : c'est le cas du ressort à deux fois deux spires, remplacé plus tard par un ressort à deux fois trois spires et des ressorts encore plus longs sur les variantes tardives ; c'est aussi le cas du cabochon discoïdal dont le diamètre augmentera progressivement, et de la forme du cabochon d'émail, d'un profil différent sur les fibules du type de Münsingen *strictu sensu*¹⁸. L'exemplaire d'Epiais-Rhus s'intègre donc parfaitement, malgré son caractère évolué, parmi les matériaux d'une phase de transition, où des formes anciennes — variantes tardives du type dit de Marzabotto, dernières fibules zoomorphes — côtoient les prototypes des formes standardisées de la phase Duchcov-Münsingen.

V. K.

* * *

II. *Le fourreau de Saint-Germainmont (Ardennes)*¹⁹.

Les conditions dans lesquelles fut découverte la plaque de fourreau en bronze de Saint-Germainmont — une localité située au-dessus de l'endroit où le ruisseau des Barres se jette dans l'Aisne, à 16 km environ à l'ouest de Reims — ne sont pas connues avec précision. Déposée par son inventeur, quelque temps après sa découverte, au Musée du Rethelais et du Porcien, cette pièce remarquable aurait été trouvée au hasard des labours effectués au lieu-dit « le Poteau », de même que l'épée qui lui était peut-être associée à l'origine (fig. 3, 3) et des objets en céramique et en métal datables principalement de la fin de la période laténienne ou du début de l'époque gallo-romaine²⁰. L'appartenance de la plupart de ces objets à des dépôts funéraires paraît plus que vraisemblable mais, d'après les informations disponibles, seule la découverte de l'épée aurait été associée aux vestiges d'une sépulture²¹.

B. L

18 Malgré la typologie différente des fibules, la sépulture d'Epiais-Rhus doit être plus ou moins contemporaine de la sépulture n° 57 de Saint-Sulpice : cf. J. GRUZZ et D. VIOLLIER, Le cimetière gaulois de Saint-Sulpice (Vaud), dans *Indicateur des antiquités suisses* 1914, pp. 270-271 ; U. OSTERHAUS, Zu verzierten Frühlaténenwaffen, dans *Marburger Beiträge zur Archäologie der Kelten*, Bonn 1969, p. 138, fig. 2/2-7.

19 Un dessin sommaire du fourreau de Saint-Germainmont a été publié par J. V. S. MEGAW dans : The decoration on the Sword-Scabbard... (cité note 7), fig. 42/4, et dans l'article : Finding purposeful Patterns : further Notes towards a Methodology of pre-roman celtic Art, dans P.-M. DUVAL et V. KRUTA (éd.), *L'art celtique de la période d'expansion* (cité note 1), p. 227, fig. 2/4.

20 Le lot déposé au Musée du Rethelais et du Porcien comporte en plus du fourreau et de l'épée les objets suivants : une fusaïole en terre cuite, l'anse d'une cruche en bronze et divers fragments de poteries ; le cultivateur qui est à l'origine des découvertes détient encore deux poteries de formes laténiennes tardives, une cruche en bronze de type Kelheim à laquelle pourrait appartenir l'anse fragmentaire du musée, une poêle en bronze du type Aylesford, un fragment de fibule en fer, appartenant probablement à un type laténien récent, et trois petits anneaux en bronze massif, dont un est déformé par une forte chaleur ; ces anneaux sont probablement des éléments de ceinturon.

21 Cf. B. LE BRETON, dans *Bulletin du Musée du Rethelais et du Porcien* 19, 1961-1962, p. 1 s.

Il ne reste plus du fourreau dans l'état actuel, que la plaque de droit en tôle de bronze, fragmentée et en partie lacunaire, avec quelques témoins du rabat de la plaque de revers en fer (fig. 3b, 7). La largeur à l'entrée est de 5,5 cm, la longueur du fourreau, restituée à partir de l'épée du même site, devrait être d'environ 62 cm. Toutefois, la largeur de cette épée et la forme de sa pointe ne paraissent pas tout à fait compatibles avec le fourreau que l'on peut imaginer à partir des morceaux conservés et de comparaisons avec des ensembles en bon état : la lame devrait être un peu plus étroite et plus effilée.

L'épaisseur de la plaque, légèrement bombée, est de 0,8 mm près de l'entrée mais elle décroît en allant vers la pointe : 0,5 mm au milieu et 0,4 mm seulement pour le fragment qui se trouvait à l'origine pris à l'intérieur de la bouterolle.

Le décor a été réalisé par estampage répété d'une matrice, portant un motif long de 1,7 cm, appliquée au revers de la plaque, ainsi que l'indiquent les contours un peu émoussés des reliefs du droit comparés aux arêtes bien nettes de la face opposée (fig. 7 a, b).

L'organisation du décor est simple : le même motif est répété sur toute la longueur, en bordure des côtés de la plaque. C'est la formule employée pour l'exemplaire de Moscano di Fabriano, où la frise est d'ailleurs fondée sur la répétition du même motif peu fréquent de paire de rinceaux. Toutefois, le décor du fourreau ardennais ne présente pas de cercles estampés aux extrémités et n'est pas continu. On ne peut cette fois attribuer le découpage de la suite de rinceaux uniquement à la technique de l'estampage, comme c'est apparemment le cas pour le décor d'Épiais-Rhus. Nous avons à faire ici à la juxtaposition d'un motif, parfaitement analogue à celui qui a été décrit précédemment — la paire de rinceaux issus probablement du découpage d'une suite de palmettes²² — mais conçu pour rester indépendant (fig. 7 c).

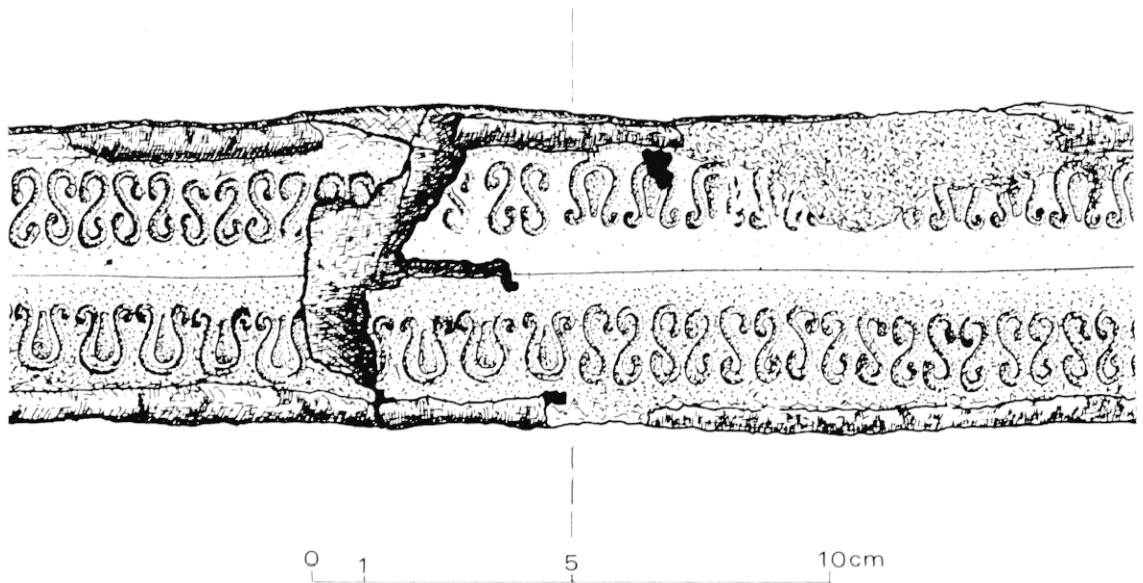
Cet abandon délibéré de l'enchaînement continu du décor longitudinal trouve son aboutissement sur le fourreau de Jenišův Újezd, où la décomposition du motif d'origine, dans ce cas probablement une simple frise de palmettes, est encore plus poussée — il n'en reste plus que des esses et des rudiments presque méconnaissables de palmettes — et où les deux éléments résiduels se trouvent dissociés et juxtaposés séparément, chacun sur une moitié de la longueur, l'ensemble étant organisé suivant le principe des quatre champs alternés décrit précédemment (fig. 8).

La plaque de Saint-Germainmont permet justement d'entrevoir un des mécanismes de transformation de motifs continus relativement complexes en formes simples. En effet, on peut y constater (fig. 7 a) que les rabats de la plaque de revers empiètent sur le décor, modifiant ainsi radicalement la nature du motif pour un observateur qui n'est pas en mesure de restituer la partie manquante. Ce fut probablement le cas de nombreux artisans trans-alpins qui se trouvèrent confrontés brutalement à la nécessité de reproduire le répertoire du nouveau style végétal. Ne pouvant reconstituer des motifs qu'ils étaient incapables de déchiffrer correctement à partir des expériences antérieures et dont ils ne percevaient pas

²² La chute d'une des pousses, qui n'est plus signalée que par l'épaississement triangulaire qui marquait son départ, rappelle le traitement analogue subi par le motif sur l'estampille du vase de Sopron-Bécsidomb : cf. F. SCHWAPPACH, *Stempel des Waldalgesheimstils an einer Vase aus Sopron-Bécsidomb (West-Ungarn)*, dans *Hamburger Beiträge zur Archäologie* I, 2, pp. 131-172, pl. 6-11.



7 - Plaque de fourreau de Saint-Germainmont : détails du droit a et du revers b sur la même partie de l'objet (même échelle) ; détail du motif estampé de la paire de rinceaux c ; on perçoit bien l'épaississement triangulaire qui marque le départ d'une deuxième pousse, supprimée pour pouvoir inscrire l'ensemble dans le cadre rectangulaire de la matrice (photo V. Kruta).



8 Jenišův Újezd (Bohême), sépulture n° 115 : détail de la partie centrale du décor estampé sur la plaque de droit en bronze du fourreau ; les motifs issus de la décomposition d'une frise de palmettes sont répartis en quatre champs alternés (relevé de J.-J. Charpy, d'après l'objet original au Musée de Teplice, Tchécoslovaquie).

très bien l'ordonnance, ils les ramenèrent à des formes élémentaires²³. Ce fait indique clairement qu'avant de s'imposer comme point de départ du type d'ornementation des fourreaux illustré par le « Style des belles épées » du III^e siècle av. J.-C., le Style végétal continu a connu quelques difficultés à se faire assimiler par les ateliers transalpins. C'est évidemment un argument supplémentaire en faveur de l'hypothèse qui considère que l'adoption généralisée du nouveau style ne peut être l'aboutissement d'expériences dispersées mais doit être la conséquence de la diffusion d'un répertoire aux formes déjà élaborées et clairement définies, à partir d'un foyer ponctuel qui peut être difficilement cherché ailleurs qu'au lieu du contact direct entre les Celtes et le monde gréco-étrusque, en Italie septentrionale.

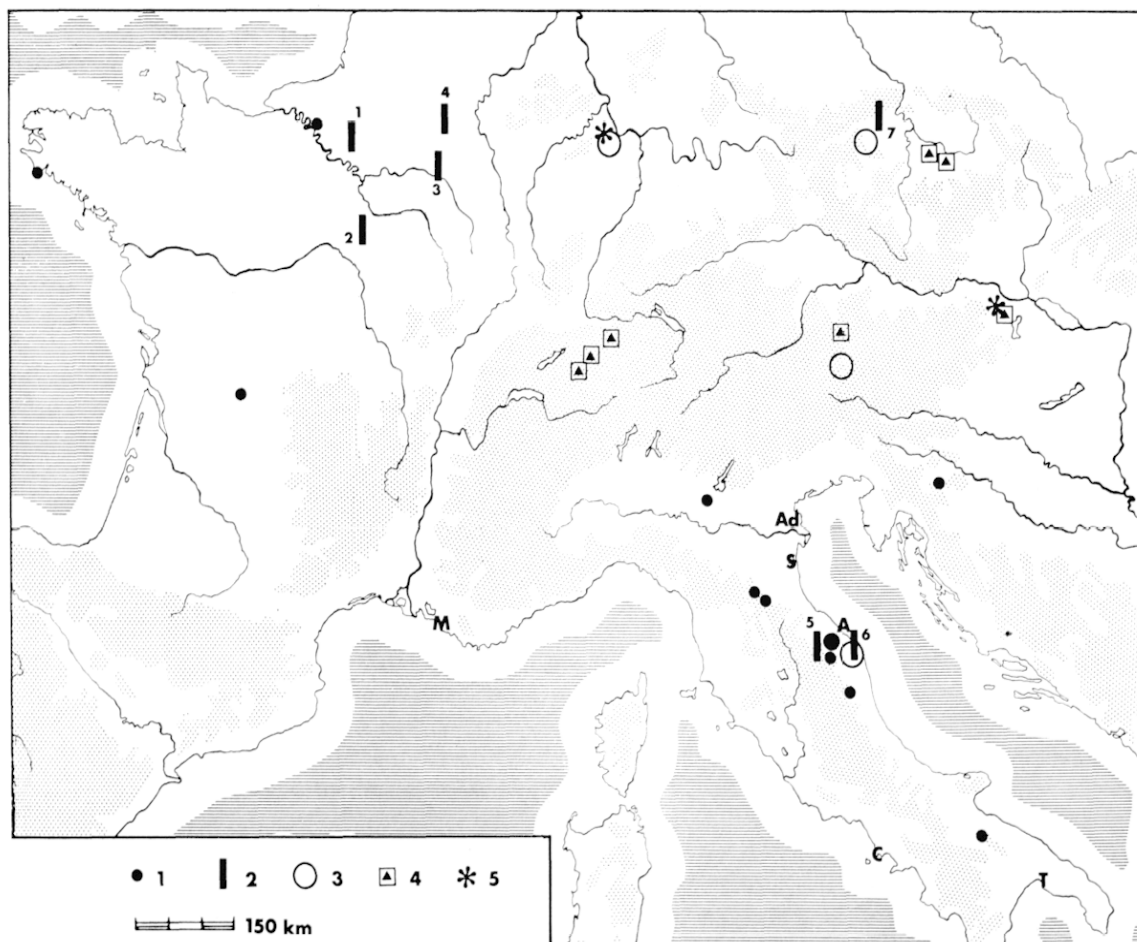
* *

Incontestablement, le gain scientifique qu'apportent les fourreaux décorés d'Epiais-Rhus et de Saint-Germainmont dépasse largement le domaine de l'histoire de l'art celtique. L'analyse stylistique débouche en effet dans ce cas directement sur les problèmes généraux des fondements et des mécanismes de l'évolution des Celtes historiques au IV^e siècle av. J.-C.

L'hypothèse d'une relation entre l'installation de groupes celtiques en Italie et la formation et diffusion d'un nouveau style sort évidemment confortée de l'examen des

²³ Le même phénomène explique les parures annulaires à décors d'esses : cf. V. KRUTA, *L'Art celtique en Bohême*, p. 34 ; J. V. S. MEGAW, *The decoration on the Sword-Scabbard...* (cité note 7), p. 107.

nouvelles pièces. Toutefois, un autre aspect de la question se dégage de plus en plus nettement. En effet, on peut constater que les jalons qui nous permettent le mieux de suivre et d'analyser la diffusion de la première vague du nouveau style sont presque exclusivement des armes de prestige — casques et fourreaux —, donc des objets associés directement à l'élite militaire. Ce fait serait presque banal, vu ce que nous savons de la société celtique de cette époque, s'il n'était lié à une distribution géographique dont la singularité se trouve renforcée par les nouvelles découvertes : ces œuvres remarquables que l'on peut dater vers le milieu du IV^e siècle av. J.-C., apparaissent principalement dans des régions périphériques par rapport à l'aire laténienne antérieure (fig. 9), et elles y représentent les éléments laténiens les plus anciens connus actuellement. Même en Bohême du nord-ouest, où le



9 Distribution de certaines catégories d'armes décorées, de parures et d'autres objets particulièrement symptomatiques des relations entre l'Italie et le monde transalpin au IV^e siècle av. J.-C. : 1. casques décorés de type celto-italique, 2. fourreaux d'épée à plaque de droit en bronze ornée au repoussé (1. Epiais-Rhus, 2. Larchant, 3. Bussy-le-Château, 4. Saint-Germainmont, 5. Moscano di Fabriano, 6. Filottrano, 7. Jenišův Újezd), 3. torques en or à tampons décorés, 4. fibules du type de Münsingen (forme liée directement au commerce du corail de la baie de Naples associées dans le même ensemble à des bagues en argent (métal importé)), 5. situles en bronze de fabrication étrusque ou italique (cités ou comptoirs grecs en relation avec les populations celtiques : M - Marseille, Ad - Adria, S - Spina, A - Ancône, C - Cumae, T - Tarente ; réseau hydrographique actuel ; indication du relief supérieur à 500 m).

Les casques et les fourreaux témoignent d'une vague d'influences celto-italiques datable vers le milieu du IV^e siècle av. J.-C., tandis que les autres objets reflètent principalement des contacts postérieurs (seconde moitié du IV^e siècle).

peuplement antérieur est bien documenté, la présence du fourreau de Jenišův Újezd coïncide avec la fondation de nouvelles nécropoles, distinctes de celles du faciès précédent²⁴.

Le fait que la première vague du nouveau style, portée par une partie des effectifs celtiques qui avaient pris part aux campagnes d'Italie, dépasse très largement les limites antérieures de l'aire laténienne, notamment en direction du littoral atlantique, est certainement significatif. Il pourrait refléter une des étapes de l'expansion des Celtes historiques sur lesquelles les textes sont muets, mais d'autres explications restent possibles.

V. K.

²⁴ Cf. J. WALDHAUSER, Beitrag zum Studium der keltischen Siedlungen, Oppida und Gräberfelder in Böhmen, dans P.-M. DUVAL et V. KRUTA (éd.), *Les mouvements celtiques du V^e au I^{er} siècle avant notre ère*, Paris 1979, pp. 117-156.